

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**15 juillet 2021**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue en visioconférence et enregistrée le **15 juillet 2021 à 8 h 08**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite. Les membres suivants sont présents et forment le quorum :

**À distance :** M. Luc Brisebois, maire  
M. Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 1  
Mme Mélanie Matte, conseillère du district 2  
M. Danny Stewart, conseiller du district 4  
M. Joël Charbonneau, conseiller du district 5  
Mme Roxanne Lacasse, conseillère du district 8  
Mme Kimberly Meyer, mairesse et représentante de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

**Absences :** M. François Marcoux, conseiller du district 3  
Mme Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6  
M. Pierre Labonté, conseiller du district 7

Étaient également présentes et à distance : la directrice générale et la greffière.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

\*\*\*\*\*

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR
5. Règlement (2021)-A-15-13 modifiant le règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement - adoption de règlement
6. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

\*\*\*\*\*

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence de la directrice générale et de la greffière; il est 8 h 08.

**2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

La greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été signifié à tous les membres du conseil d'agglomération au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la ville de Mont-Tremblant**

**15 juillet 2021**

**CA21 07 169            3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR**

Aucune question n'est posée.

**CA21 07 170            5. Règlement (2021)-A-15-13 modifiant le règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement - adoption de règlement**

CONSIDÉRANT qu'avant l'adoption du règlement, la greffière ou un membre du conseil a mentionné l'objet du règlement et s'il y a lieu, le montant de la dépense et le mode de financement de celle-ci, ainsi que le fait qu'il n'y a aucun changement entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption ou, s'il y a lieu, que ces changements ne sont pas de nature à changer l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire tenue le 12 juillet 2021, monsieur le conseiller Pierre Labonté a donné un avis de motion de l'adoption du présent règlement et a déposé le projet de règlement lors de cette même séance;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** d'adopter le *Règlement (2021)-A-15-13 modifiant le règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

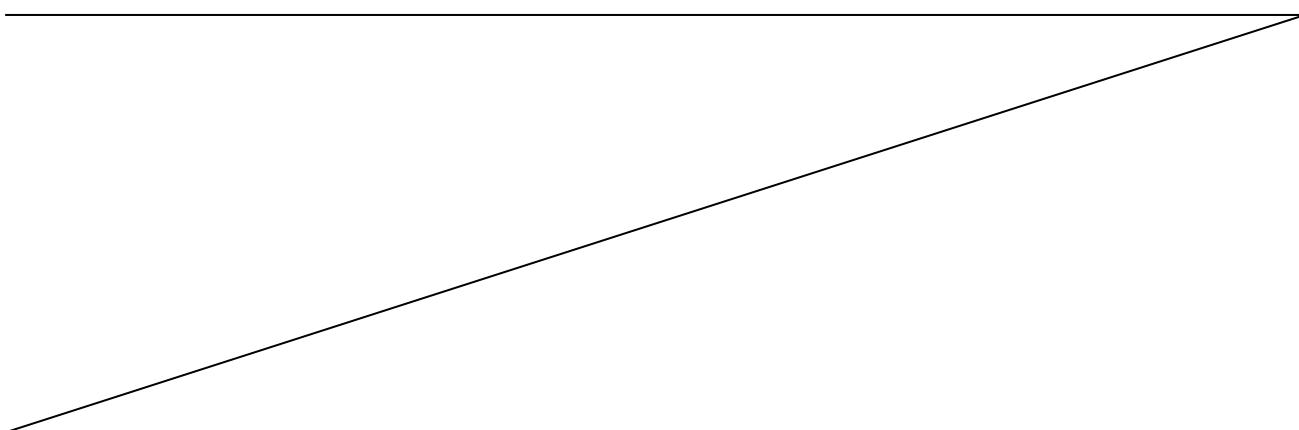
**CA21 07 171            7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU** que la séance soit levée. Il est 8 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois, maire  
Président de la séance

Claudine Fréchette  
Greffière



Initiales	
Maire	Greffe